

## SESSION 1 – ATELIER A : DIAGNOSTIC

### A9 : RÉFLEXIONS SUR L'OPPORTUNITÉ D'UNE OBSERVATION EN SANTÉ AU SEIN D'UN CONSEIL GÉNÉRAL : APPROCHE COMPLÉMENTAIRE DE L'ANALYSE SOCIALE

COURT Bertrand<sup>(1)</sup>, BRET Gaëlle<sup>(1)</sup>, VALETTE Claire<sup>(2)</sup>

## RÉSUMÉ

**Contexte :** Les conseils généraux ont une compétence en matière d'aide sociale à l'enfance, de protection maternelle et infantile, de prévention sanitaire, d'aide sociale aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap et d'accompagnement social des publics fragiles.

Le conseil général de la Loire développe une expérience et une expertise dans l'observation sociale avec des ressources dédiées : une équipe de chargés d'études, un système d'information et un SIG. Depuis trois ans, la création d'une mission en santé publique a mis en évidence la nécessité de prendre en compte les mauvais indicateurs de santé du département et de déployer une démarche d'analyse et d'observation partagée dans ce domaine.

**Objectifs :** Besoin d'adapter et de rendre plus efficiente l'offre de services du conseil général de la Loire dans un cadre financier contraint tout en maintenant des objectifs de réduction des inégalités et d'amélioration de la qualité des services rendus.

#### Méthode :

- Un recensement des données en santé : pertinence, accessibilité, niveau géographique, disponibilité.
- Une collecte des données disponibles au sein du conseil général de la Loire (PMI, personnes âgées et handicapées, politique sociale...) et des partenaires extérieurs (Insee, Datar, CPAM, PMSI...).
- Un croisement et une analyse de l'ensemble de ces données.

#### Résultats :

- Un catalogue détaillé des données disponibles.
- Un partenariat avec les principaux acteurs (CHU, ARS, CPAM, ORS).
- Des études produites :

**L'offre de service en PMI :** cohérence des implantations des lieux de consultation PMI et des visites à domicile au regard de la désertification médicale et des besoins de santé repérés.

**L'accès aux soins des personnes âgées :** cohérence du maintien à domicile au regard de l'implantation des services, des équipements et des problématiques de santé repérées.

**Conclusion :** Ce travail a conforté la pertinence de la démarche et la nécessité pour les conseils généraux de se doter d'un outil d'analyse de données de ce type étant à la fois producteur et demandeur de données en santé. Il a mis en évidence un certain nombre de limites et pose des questions non résolues à l'heure actuelle : accessibilité, comparabilité voire absence de données dans certains domaines.

\*\*\*\*\*

Contact auteur : VALETTE Claire  
claire.valette@cg42.fr

<sup>(1)</sup> Observatoire social du Conseil général de la Loire, St Etienne, France

<sup>(2)</sup> Conseil général de la Loire, St Etienne, France